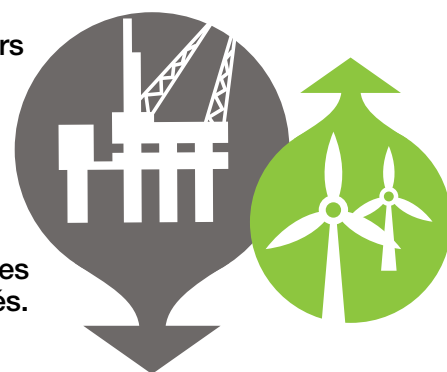


**960**  
et  
**29 600**  
**Mds€**

## investisseurs

sont engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique

Le risque climatique est devenu tangible pour bon nombre d'acteurs financiers dont la voix est montée en puissance à l'approche de la COP21. Le conseil de stabilité financière du G20 travaille à modéliser le risque systémique qu'il représente. La Californie a interdit à ses fonds de pension d'investir dans le charbon peu après que la Norvège en ait fait de même avec le fonds souverain. Les campagnes d'ONG environnementales se multiplient tout comme les annonces d'investissements verts, de décarbonation des portefeuilles et d'engagement actionnarial auprès des entreprises pour qu'elles adoptent des modèles économiques compatibles avec un objectif de 2 degrés.



## L'action des investisseurs

Elle prend quatre formes principales : le désinvestissement (voir page 5), l'engagement actionnarial, les investissements verts (voir page 4), et la décarbonation des portefeuilles (voir page 3). Ces décisions d'investissement sont prises sous le feu croisé d'études visant à alerter sur les risques financiers qu'entraîne le changement climatique et des campagnes de désinvestissement ciblant des acteurs financiers (voir page 6).

Depuis **14 mois le centre de recherche de Novethic analyse** l'extraordinaire mouvement de mobilisation des investisseurs contre le changement climatique. Il a constitué un panel exclusif d'investisseurs internationaux dont les engagements et les actions ont été passés au crible à travers une étude déjà réactualisée trois fois. Rien que sur les trois derniers mois, 154 nouveaux investisseurs ont été enregistrés et leur nombre total a augmenté de 75% depuis février.

La première étape consiste pour eux à mesurer l'impact de leurs investissements sur le changement climatique. C'est ce qu'on appelle l'**empreinte carbone** des portefeuilles. Aujourd'hui **132 investisseurs** internationaux se sont engagés à la mesurer pour des actifs s'élevant à **9 445 milliards €** (+10% en trois mois).

Les trois quarts du panel sont des investisseurs institutionnels (fonds de pension 17%, fondations 17%, congrégations 23%, collectivités locales 7%, universités 5%, assureurs 2%...). Si les pionniers étaient plutôt des investisseurs éthiques de petite taille, les fonds de pension montent en puissance (+55% en trois mois). Sur les 166 recensés, ils sont plus nombreux à désinvestir les énergies fossiles (+33% en trois mois) et détiennent des actifs de 38Mds€ chacun en moyenne. Cela donne plus de visibilité au mouvement. Les investisseurs les plus actifs sont majoritairement américains et britanniques mais les australiens se rapprochent, de petits fonds de pension ayant pris des engagements récents. Aux États Unis, les nouveaux

Pratiques	Juil-15	oct-15	% panel	Actifs Mds€
Désinvestissement	364	<b>486</b>	<b>51%</b>	<b>3 711</b>
Initiatives d'engagement	291	<b>303</b>	<b>32%</b>	<b>11 087</b>
Décarbonation	16	<b>34</b>	<b>4%</b>	<b>3 324</b>
Investissements verts	336	<b>364</b>	<b>38%</b>	<b>20 431</b>

entrants sont des acteurs importants et le volume d'actifs concernés atteint près de 11 000 Mds€. Enfin la stratégie des investisseurs s'enrichit : un tiers des investisseurs combine plusieurs

stratégies, alliant par exemple désinvestissement et engagement actionnarial ou investissements verts. ■

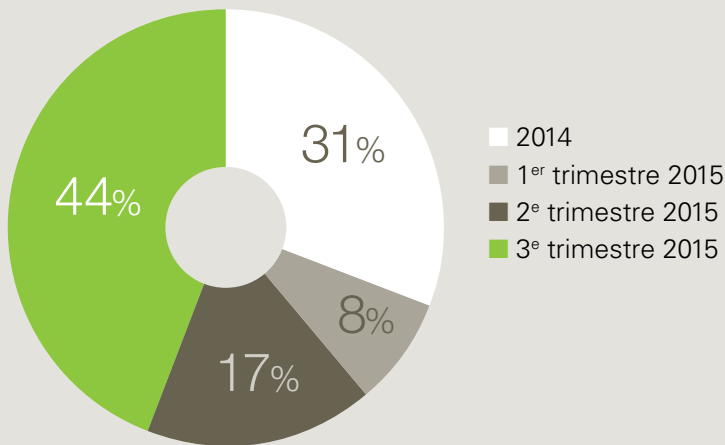
## Des offres multiples, des méthodologies variées et des données sur les **émissions de CO<sub>2</sub>** à perfectionner

Le paysage des fournisseurs de services offrant d'évaluer les empreintes carbone des portefeuilles a beaucoup évolué ces derniers mois. Si les acteurs historiques comme Trucost et South Pole Carbon réalisent plus de 80% des empreintes publiées par les investisseurs qui choisissent de communiquer sur le sujet, une dizaine d'autres acteurs proposent des services similaires. La majorité sont des agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Sustainalytics, INRATE, oekom research et EIRIS) mais également Bloomberg et certains fournisseurs d'indices font de même. Ainsi, l'empreinte carbone des portefeuilles devient progressivement

une donnée standard des services aux investisseurs, dont l'accessibilité est facilitée via les plus grandes bases de données financières classiques. Pourtant les méthodologies ne sont pas encore stabilisées tout comme les données d'émissions fournies par les entreprises.

A noter les travaux portés par Carbone4 qui veut dépasser l'empreinte carbone pour intégrer au travers d'un ratio unique les projections d'émissions, incluant les impacts indirects de même que les émissions évitées émanant des processus d'efficacité énergétique ou de l'usage des énergies renouvelables. ■

### Évolution temporelle des signataires du Montréal Carbon Pledge



Lancé par les PRI en septembre 2014, le Montréal Pledge visait à engager les investisseurs responsables à mesurer et publier l'empreinte carbone de leurs portefeuilles pour la COP21.

A l'été 2015, une soixantaine d'investisseurs avaient adhéré, mais le phénomène s'est accéléré récemment portant à plus de cent les signataires fin octobre. Les deux tiers d'entre eux attendent le dernier moment pour présenter les résultats de leur empreinte.

Les nouveaux signataires sont, aux deux tiers, des sociétés de gestion dont des poids lourds comme Aviva Investors, HSBC Global AM, ZKB ou Union Investments, mais on trouve également des investisseurs institutionnels comme Railpen, USS ou APG, majoritairement européens. ■

## Les investisseurs démocratisent **l'empreinte carbone des portefeuilles**

Au total, **132 investisseurs** se sont engagés à produire l'empreinte de leur portefeuille, pour des actifs atteignant pratiquement **10 000 Mds€**. 45% d'entre eux ont déjà publié l'empreinte de tout ou partie de leurs fonds (qui représentent pour plus de 4000 Mds€ d'encours). Il s'agit à 50% de sociétés de gestion qui se montrent les plus actives. Les fonds de pension suivent (autour de 30% des empreintes) et les 20% restants rassemblent des acteurs hétérogènes.

Principal bémol de ce tableau encourageant, seule une dizaine d'investisseurs présentent clairement les choix méthodologiques retenus. Dans la mesure où le débat sur les méthodologies de mesure est intense, cela nuit à la comparabilité des données présentées par les investisseurs. En l'état, on retiendra qu'en majorité, les investisseurs optent par une mesure d'émissions de GES par million d'euros



investis (ou autre devise). Ils cantonnent leur empreinte aux scopes 1 et 2, c'est-à-dire laissent de côté leurs émissions indirectes (scope 3) ce qui ne permet pas de capter l'essentiel des émissions de certains secteurs. Les résultats sont présentés généralement de façon relative, en comparant leurs émissions à celles de leur benchmark. Les évolutions historiques sont plus rares. Les résultats présentés montrent des émissions entre 10% et 60% plus faibles que celles des benchmarks. La forte hétérogénéité de ces résultats laisse penser qu'une partie des performances est corrélée aux choix méthodologiques retenus.

Dans les pratiques exemplaires, on peut citer l'AFD pour le niveau de détail de sa méthodologie et ASN bank, qui se fixe un objectif de neutralité carbone de ses portefeuilles à horizon 2030. ■

## Les engagements de **décarbonation des portefeuilles**

Parmi les stratégies au service d'investisseurs désireux de financer une économie bas carbone, on trouve la décarbonation qui peut s'appliquer à des portefeuilles traditionnels ou à des mandats indiciaires. Elle se développe puisque l'on recense aujourd'hui **34 investisseurs** représentant **3324 Mds€**. Ils étaient 16 il y a trois mois. Il s'agit d'acteurs de poids, en grande majorité institutionnels, dont deux tiers sont des fonds de pension, détenant en moyenne 60 Mds€ d'actifs. La moitié de ces investisseurs ont opté pour un engagement propre tandis que l'autre moitié privilégie l'adhésion à la Portfolio Decarbonization Coalition (PDC) portée par l'UNEP FI. Enfin pour les deux tiers d'entre eux, la démarche est accompagnée d'engagement actionnarial et/ou d'investissements verts, le désinvestissement est plus minoritaire.

Le panel peut être divisé en trois catégories :

- **Les sociétés de gestion** qui proposent des stratégies bas carbone de type « best-in-class » visant à optimiser la performance des fonds sans modifier fondamentalement leur allocation sectorielle. Elles proposent généralement pour cela des fonds indiciaires qui répliquent des indices eux-mêmes low carbon. L'offre s'est considérablement élargie ces derniers mois, qu'elle émane de grands fournisseurs d'indices traditionnels tels que MSCI, S&P, DJI ou FTSE, d'acteurs spécialisés tels que Solactive et ET Index ou encore de spécialistes de l'innovation indiciaire comme Edhec Risk qui annonce les « premiers

indices intelligents verts ». Au total, une douzaine de famille d'indices dédiés permettent aux investisseurs d'allouer leur gestion passive à des stratégies bas carbone, et ce, quelle que soit leur zone d'investissement.

- **Les grands fonds**, à l'instar du suédois AP4, des Britanniques BTPS et EAPF ou des Français ERAFP, FRR et IRCANTEC, choisissent d'allouer une part croissante de leurs actifs à des fonds basés sur des stratégies bas carbone. Même si ces poches ne sont pas encore majoritaires au sein des portefeuilles, elles représentent néanmoins plusieurs centaines de millions d'euros d'actifs voire plus d'un milliard d'euros (ERAFP, FRR).

- Enfin **de grandes institutions financières** comme la néerlandaise ABP ou le groupe français Caisse des dépôts, choisissent de décarboner la partie action de leurs portefeuilles en se fixant des objectifs quantitatifs ambitieux. Ils visent à réduire, d'ici à 2020, entre 20% et 50% de leurs émissions indirectes. L'EAPF et ASN Bank, deux acteurs de taille plus modeste, ont choisi un cap plus précis : s'aligner avec une trajectoire 2°C pour le premier et atteindre la neutralité carbone des investissements à l'horizon 2030 pour le second. ■

**34**  
investisseurs  
**3324**  
Mds€



### Objectif 2 degrés pour EAPF

**Le fonds de pension de l'agence environnementale britannique a été le premier à annoncer une stratégie de gestion bas carbone alignée sur un objectif de maintien du réchauffement climatique en deçà de 2 degrés. Retour sur cet engagement pionnier avec Dawn Turner, responsable de la gestion d'EAPF (Environment Agency Pension Fund)**

#### **Qu'est-ce qui vous a amené à faire ce choix stratégique ?**

Notre nature de fonds de pension d'une agence environnementale britannique joue un double rôle. D'une part, nous sommes bien placés pour bénéficier de toutes les recherches permettant de démontrer la nécessité de nous orienter rapidement vers une économie bas carbone. D'autre part, on attend de nous un positionnement exemplaire. C'est pourquoi nous avons développé, il y a une dizaine d'années déjà, une politique d'investissement responsable. Elle a servi de base pour définir notre feuille de route que nous avons voulu dès le départ ambitieuse sur le plan climatique et financièrement réaliste. Nous avons à gérer 4,1 Mds€ au bénéfice de nos 40 000 membres. Nous sommes

persuadés que le changement climatique est un risque financier concret de long terme et qu'il en va de notre responsabilité juridique de le prendre en compte.

#### **Quelles sont les grandes lignes de cette stratégie d'investissement climat 2°C ?**

Elle repose sur trois dimensions : le financement vert auquel nous allons consacrer 15 % de nos actifs en investissant sur des projets bas carbone, d'efficacité énergétique ou d'adaptation. A terme, nous voulons consacrer un quart de nos encours au financement d'une économie propre et durable à travers toutes les classes d'actifs. Le second volet c'est la décarbonation de nos portefeuilles pour le futur. Cela

signifie que nous allons diminuer de 90% les émissions liées au charbon et de 50% celles liées au gaz d'ici 2020 en nous basant sur notre exposition actuelle, mesurée par rapport à notre indice de référence au 31 mars 2015. Pour cela nous considérons que le désinvestissement sélectif de certaines entreprises est adapté mais nous croyons qu'un engagement efficace, auprès de la majorité d'entre elles, est indispensable pour s'orienter vers une économie bas carbone. La dernière dimension consiste à travailler activement avec tous les acteurs, investisseurs institutionnels, sociétés de gestion, chercheurs, régulateurs... pour développer le volume d'actifs gérés en tenant compte des impacts du changement climatique au Royaume-Uni et au-delà. ■

## Performance climat des portefeuilles :

### l'Ircantec investit 1 Md€ sur la méthode d'Allianz GI

**Appliquer un filtre climat sur une démarche d'investissement responsable, c'est le choix fait par l'Ircantec, organisme de retraite complémentaire destiné aux agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques, pour un mandat actions d'un milliard d'euros géré par Allianz GI.**

« L'ISR ne suffit pas pour prendre en compte le climat. Les risques climatiques sont dilués dans l'approche ESG ce qui fait que l'ISR ne garantit pas une performance bas carbone », explique Caroline Le Meaux, responsable de la gestion déléguée à la Direction des Retraites et de la Solidarité du groupe Caisse des Dépôts qui gère le régime de l'Ircantec. « Les émissions d'un portefeuille sont souvent très concentrées sur quelques secteurs comme l'énergie, les producteurs d'électricité ou les matériaux de construction. On ne peut pas les exclure puisqu'ils sont partie prenante de l'économie telle qu'elle est aujourd'hui. Il faut donc inventer d'autres méthodes. »

La méthode, présentée par l'Ircantec et Allianz GI lors de la Semaine de l'ISR en octobre, consiste à analyser la performance climat des entreprises pour les classer en trois catégories. Les *best performers* sont les entreprises les moins émettrices de leur secteur, les *best effort* sont celles qui font le plus d'efforts pour réduire leurs émissions et enfin les *best solution* sont les entreprises qui proposent des solutions pour réduire les émissions. La notation ESG mise en œuvre sur ce mandat ISR classe les entreprises sur leur positionnement actuel, la notation climat suppose d'évaluer, à l'aune de leur production actuelle, le niveau futur des émissions. « Nous avons construit pour cela des indicateurs spécifiques pour chaque secteur », explique Anne-Claire Abadie, gérante actions ISR européennes d'Allianz GI. « Si nous prenons les producteurs d'électricité, nous avons un premier critère d'évaluation de leur performance climat : l'intensité carbone de chaque gigawatt produit mais nous complétons avec un second qui est la part des énergies renouvelables dans la production totale. La combinaison de ces deux critères nous permet d'iden-

tifier les meilleures entreprises du secteur ». Allianz GI a testé sa méthode d'allocation stratégique en fonction de ces critères sur un portefeuille de 47 valeurs. Elle lui a permis de dégager des performances financières satisfaisantes tout en diminuant de 30% les émissions carbone et de 26% l'intensité carbone du dit portefeuille.

« C'est une méthode efficace mais nous avons besoin de reporting et de données fiables pour développer ce modèle », précise Anne-Claire Abadie. « Aujourd'hui nous avons des problèmes de comparabilité des données fournies par les entreprises puisqu'il n'y a pas de métrique qui fasse référence pour tous. Du coup nous privilégions les compagnies européennes puisque le taux de disponibilité de leurs émissions de CO2 est supérieur à 90%. »

La stratégie climat mise en œuvre pour ce mode de gestion bas carbone n'exclut a priori aucun secteur mais élimine quelques entreprises très problématiques. Elles sont au nombre de 9 et appartiennent aux secteurs extractifs et fossiles. « Nous mettons l'accent sur les solutions avec notre modèle de gestion actions bas carbone », explique Anne-Claire Abadie. « On peut donner l'exemple d'Air Liquide qui, compte tenu de son métier, est plutôt carbo-intensif en termes d'émissions directes, mais en réalité 30% de son chiffre d'affaires est orienté vers les solutions bas carbone. C'est donc de notre point de vue un choix intéressant pour une stratégie de ce type. »

Au delà de ce mandat, l'Ircantec a une stratégie plus globale de financement de la transition énergétique qui se traduit par la souscription de green bonds qui représentaient 4,75% du portefeuille obligataire en août 2015, soit 230 millions d'euros. ■

## Financements verts tous azimuts

**364 investisseurs** représentant plus de **20400 Mds€** d'actifs déclarent vouloir investir dans le financement de l'économie verte. Il est difficile d'avoir une vision consolidée de la traduction concrète de ces annonces. Bien souvent, il est simplement fait mention d'engagements généraux ou de projets donnés à titre d'exemple. Certains investisseurs donnent malgré tout suffisamment de précision pour pouvoir identifier les principales thématiques d'investissement. La plus importante concerne les infrastructures vertes, notamment les énergies renouvelables (28%), viennent ensuite les green bonds (17%) puis l'efficacité énergétique (14%). ■



## Green bonds : des engagements prometteurs

Le marché des green bonds s'est rapidement développé depuis deux ans et fait maintenant partie intégrante de nombreuses stratégies d'investissement bas carbone. Elles offrent une bonne façon de verdir des portefeuilles obligataires. L'analyse du panel, constitué par le centre de recherche de Novethic, montre que **117 investisseurs** représentant **17500 Mds€** d'actifs se sont ouvertement positionnés en leur faveur. Certains ont pris des engagements spécifiques sur ce marché : 26 adhèrent aux Green Bond Principles, 17 soutiennent la déclaration des Green Bonds & Climate Bonds, portée par Climate Bonds Initiative (CBI), et 27 sont signataires de la déclaration sur les attentes des investisseurs proposée par l'américaine CERES. La plupart d'entre eux donnent peu d'information précise sur leur démarche à

l'exception de quelques uns particulièrement engagés. Le California State Treasurer's Office (qui gère, les fonds de pension CalPERS et CalSTRS), a déclaré avoir déjà investi 1 Md€ en green bonds. Le fonds suédois AP3 leur alloue 5% de ses portefeuilles obligataires (soit environ 140M€) depuis plusieurs années. Les engagements pour le futur portent sur des volumes importants :

- la Deutsche Bank qui avait investi 200 M€ début 2015, s'engage à allouer 1 Md€ aux green bonds,
- la KfW a annoncé, en avril 2015, la création d'un portefeuille d'obligations vertes pour un montant cible de plus d'1 Md€,
- Zurich Insurance Group s'est fixé un objectif d'investissement de 2 Md€ en green bonds. ■

## Le désinvestissement fait boule de neige

Un peu plus de la moitié des investisseurs recensés par Novethic pratiquent le désinvestissement des énergies fossiles, à un titre ou un autre. Le mouvement s'accélère puisque leur nombre a augmenté de 34% en trois mois. C'est devenu la pratique la plus répandue auprès des investisseurs mobilisés sur le changement climatique.

**486**  
investisseurs  
**3 711**  
Mds€

### Typologie des engagements d'exclusion

	Nombre d'investisseurs	% panel	Evolution 2015/2014
Retrait progressif des énergies fossiles	305	49%	+94%
Liste des 200 entreprises les plus polluantes	255	41%	+38%
Charbon	48	8%	+71%
Pétroles et gaz non conventionnels	11	2%	+64%

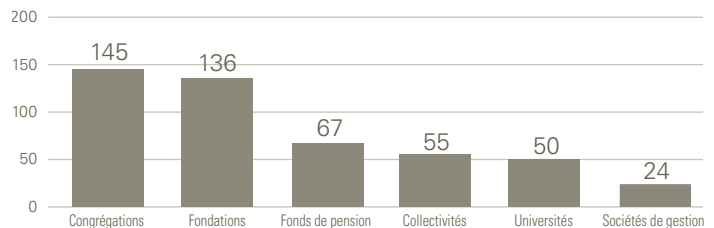
Les fonds de pension constituent le gros des nouveaux entrants dans le groupe des investisseurs qui choisissent le désinvestissement des énergies fossiles. Ils sont suivis par des congrégations, des fondations et des universités.

Le mouvement s'est développé, en ce qui concerne les fonds de pension, sur deux ressorts complémentaires. Le premier est lié aux campagnes dites Go Fossil Free qui ont conduit, en particulier, une cinquantaine de petits fonds de pension australiens à adopter une politique de désinvestissement alors que l'économie de leur Etat repose en grande partie sur l'exploitation du charbon. Le second est une suite de décisions politiques, prises par les Etats de New York et de Californie, qui conduisent de gros fonds de pension publics à désinvestir. Les Californiens CalPERS et CalSTRS

qui totalisent plus de 400 milliards € d'actifs, devront avoir exclu le charbon au plus tard le 1er juillet 2017. Le new-yorkais NYSCRF dont l'actif dépasse 160 milliards €, sortira complètement des énergies fossiles d'ici 2020. Les débats sur les arbitrages à faire entre responsabilité fiduciaire, nécessité de prendre l'économie telle qu'elle est, c'est-à-dire largement dominée par les énergies fossiles, et le désinvestissement de ces secteurs surexposés au risque carbone font rage dans la communauté financière.

La majorité des investisseurs, poussés par le mouvement GoFossil Free, optent pour une sortie progressive des énergies fossiles (49%) ou des sociétés les plus carbo-intensives (charbon et compagnies pétrolières et gazières) en s'appuyant sur la liste des 200 entreprises les plus polluantes listées par Go Fossil Free. Cette tendance reste minoritaire en France où les grands investisseurs privilégient la décarbonation de portefeuilles pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre. ■

### Typologie des investisseurs pratiquant le désinvestissement



## Charbon : un modèle économique si fragile

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) a annoncé, en novembre, dans son panorama annuel la fin proche du charbon. Selon elle, il satisfera « uniquement » 10% de la croissance supplémentaire d'énergie, portée par l'Inde et les pays d'Asie du Sud-Est à l'horizon 2040. Elle appuie son analyse sur le revirement de la Chine et les engagements de réduction des émissions de CO2 pris par 155 pays pour la COP21. Elle estime que, dans les pays de l'OCDE en particulier, la chute sera plus importante, et devrait atteindre -40% dans l'Union européenne.

Cette étude matérialise le risque carbone qui conduit une partie des investisseurs à désinvestir. Ils sont convaincus de la fragilité du modèle économique du charbon en particulier et anticipent son effondrement en sortant de ce secteur à double risque, climatique et financier. A titre d'exemple, l'indice américain composé d'entreprises du secteur du charbon a perdu plus de 75% de sa valeur en cinq ans. La vision de ces investisseurs est en décalage avec celle qui prévaut dans le secteur des énergies fossiles. Une étude du think tank britannique Carbon Tracker Initiative, publiée fin octobre, accuse les entreprises productrices d'énergies fossiles « d'ignorer délibérément le risque de destruction de la demande pour leurs produits, et notamment le charbon ». Il explique qu'elles continuent de s'appuyer sur un modèle « business as usual » et comptent sur une hausse de la demande en combustibles fossiles qui se situe

entre 30 et 50% d'ici 2040, ces derniers représentant encore les trois quarts du marché.

L'autre levier de ce mouvement de désinvestissement sont les campagnes menées par les ONG qui ciblent les acteurs financiers. A titre d'exemple, en septembre dernier au Royaume-Uni, Go Fossil Free UK, a publié, pour la première fois, une analyse des investissements de 418 fonds de pension des autorités locales britanniques. La campagne dénonce les 19 Md€ investis dans les énergies fossiles en soulignant que cette somme permettrait de rendre l'Ecosse autonome en énergies renouvelables et encourage les Britanniques à interpeler leur fonds de pension sur le sujet. Le LAPFF (Local Authority Pension Fund Forum) qui fédère les fonds de pension les plus importants, s'est dans un premier temps opposé à toute idée de désinvestissement au nom de sa responsabilité fiduciaire, avant de publier des lignes directrices d'investissement dans les énergies fossiles et de reconnaître, sur son site Internet, être « préoccupé par les risques de dépréciation que pourraient affronter les énergies fossiles et estimer que ces entreprises constituent un risque financier pour leurs actionnaires ». Pour l'instant cela se traduit par une priorité donnée à l'engagement actionnarial dans ce secteur et des spéculations sur les conséquences financières qu'aurait une politique de désinvestissement du secteur pétrolier dont les résultats 2015 sont pourtant en berne. ■

# Les études qui font référence

**En 2015 les rapports alertant sur les conséquences financières du changement climatique et le risque carbone lié aux énergies fossiles se sont multipliés. Le centre de recherche de Novethic en a sélectionné une dizaine qui font date et permettent de nourrir les réflexions stratégiques sur une politique d'investissement bas carbone**

## Alerte sur les conséquences financières du risque climatique



**«Risque inassurable : comment la perception du changement climatique impacte les investissements»**, publié par le CISL de l'Université de Cambridge, en novembre.

L'institut pour une recherche pilote sur la durabilité (CISL) de l'université de Cambridge propose, pour la première fois, une estimation du coût des pertes auxquelles sont exposés les portefeuilles financiers à court terme à cause de facteurs multiples : la réaction des investisseurs aux informations concernant le changement climatique, les décisions politiques qui en découlent, la perte de confiance des marchés et les risques climatiques à proprement parler. Le rapport estime les dépréciations potentielles à 45 % des portefeuilles actions et 23 % des portefeuilles obligataires et explique que plus de la moitié de ces pertes seront sèches puisqu'impossibles à couvrir.

Télécharger le rapport sur [www.cisl.cam.ac.uk/publications](http://www.cisl.cam.ac.uk/publications)



**«Le coût de l'inaction : prendre la mesure du prix du risque du changement climatique»**, publié par The Economist avec Aviva, en juillet.

Le rapport s'efforce de chiffrer le risque carbone c'est-à-dire le montant des dépréciations potentielles auxquelles seront confrontées les sociétés de gestion exposées aux activités carbo-intensives. Il estime à 4200 Mds\$ les pertes potentielles dans un premier temps mais souligne qu'elles pourraient être beaucoup plus élevées avec un réchauffement à 6 degrés (scenario hautement probable si les énergies fossiles gardent leur part dominante). Dans ce cas cela pourrait atteindre pour le secteur privé 13 800 Mds de dollars et pour le secteur public 43 000 Mds de dollars, soit 30 % des actifs sous gestion en 2015.

Télécharger le rapport sur [www.economistinsights.com/financial-services/analysis](http://www.economistinsights.com/financial-services/analysis)

## Focus sur le financement des énergies fossiles



**«Promesses vides : les subventions du G20 à la production de pétrole, de gaz et de charbon»**, publié en novembre par le think-tank britannique ODI (Overseas Développement Institute).

Le rapport évalue le montant des subventions accordées par chacun des pays membres du G20 à la production d'énergies fossiles en soulignant qu'ils allient ainsi risques économiques et contribution au désastre climatique. Il détaille, pour la première fois, le niveau et la ventilation de ces subventions dont il évalue le montant à 452 Mds\$, soit quatre fois plus que celles accordées aux énergies renouvelables alors que le G20 représente 74% des émissions mondiales. Les pays plus particulièrement montrés du doigt sont la Russie, les Etats-Unis, la Chine, l'Australie et le Brésil ainsi que le Royaume-Uni.



Télécharger le rapport sur [www.odi.org/publications](http://www.odi.org/publications)

**«Fonds de pension locaux, énergies fossiles et transition vers une nouvelle économie»**

Plusieurs ONG britanniques ont travaillé ensemble pour analyser les portefeuilles des fonds pension publics britanniques (voir page 5). Elles proposent une base de données qui permet aux 4,6 millions de bénéficiaires de ces fonds de pension d'évaluer la part des encours

consacrée aux énergies fossiles. Leur objectif est aussi de montrer l'exposition au risque carbone de ces fonds de pension qui sont détenus par des villes et d'autres collectivités locales. Ils appellent à l'action les citoyens exposés à long terme aux pertes financières que pourraient essayer leurs pensions.

A consulter sur [gofossilfree.org/uk](http://gofossilfree.org/uk)

## Recommandations sur l'intégration par la finance du modèle bas carbone



**«Mettre en cohérence les politiques publiques avec l'économie bas carbone»**, publié par l'OCDE en juillet.

Dans son rapport de 234 pages, l'OCDE s'est donnée pour objectif de montrer les contradictions entre les réglementations actuelles, construites dans une économie basée sur les énergies

fossiles et les politiques sur le climat adoptées par les différents pays membres.

L'OCDE propose des pistes pour faciliter la transition de ces pays vers une économie bas carbone et souligne que les investisseurs institutionnels des 28 pays membres gèrent ensemble 93 000 milliards de dollars. Elle recommande donc de créer un cadre pour les financements verts auxquels ils vont devoir se consacrer.

A consulter sur [www.oecd.org/environnement](http://www.oecd.org/environnement)

## A lire aussi

**«Mettre fin à la tragédie des biens lointains»**, par Mark Carney

Le discours prononcé par Mark Carney le gouverneur de la Banque centrale d'Angleterre et le président du Conseil de Stabilité Financière (FSB) du G20 le 29 septembre 2015 au dîner de gala du Lloyd's à Londres, a fait date compte tenu de la vision qu'il transmet et du rôle éminent de celui qui l'a prononcé. C'est pourquoi deux organisations, Beyond Ratings et l'ORSE, se sont associés pour le traduire en français.

Discours accessible sur le site de Beyond Ratings : [portal.beyond-ratings.com](http://portal.beyond-ratings.com)



Edition spéciale réalisée par A.C.Husson-Traore avec Dominique Blanc et le centre de recherche de Novethic